
Compte Rendu Conseil de Délégués

Date : **Lundi 13 mars 2017**

Ordre du jour : → Vote des propositions de l'aménagement de la récréation et de son règlement

Présents : - Mme AUTEWARDEN (Directrice)
- Les délégués des classes

PREAMBULE

Les lavabos des toilettes des garçons de la cour de récréation sont hors service. Il s'agit d'actes de vandalisme de la part de 3 ou 4 élèves qui ont dégradé volontairement à grands coups de pied les siphons et tuyaux d'évacuation. Ce sont des comportements inacceptables et condamnés par l'ensemble de l'équipe enseignante.

Quelles sont les conséquences de tels actes ?

L'ensemble des garçons de l'école ne peuvent plus ni boire ni se laver les mains parce que de soi-disant camarades ont endommagé gratuitement et gravement des biens publics et collectifs.

La directrice a déjà fait réparer 3 fois le premier lavabo et ne les fera réparer que lorsque le ou les coupables seront connus. Auront-ils l'honnêteté de dire la vérité ?

Est-ce courageux de commettre de tels actes lorsque personne ne nous voit ?

Peut-on être glorieux lorsqu'on agit ainsi ? Ne serait-ce pas plutôt de la lâcheté ?

La directrice laisse chaque classe y réfléchir....

VOTE DES PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Ont été retenues :

1° Trois récréations sans ballon :

lundi après-midi, mardi matin et jeudi après-midi

2° Trois récréations réservées à l'escalade au mur d'escalade, les mêmes que celles sans ballon.

3° Un planning pour l'occupation des cages.

4° Les classes de Mr GHALEB et de Mme DAVESNE vont faire un courrier à Madame le Maire pour lui demander de bien vouloir repeindre les marelles.

5° *Un cahier de suivi des incidents mis en place pour suivre les élèves perturbateurs qui transgressent les règles et pour lesquels des sanctions et réparations seront appliquées. Le même dispositif existera sur le temps de midi.*

PROPOSITIONS D'UNE ECHELLE DE SANCTIONS ET REPARATIONS

1-Avertissement

2- Raccourcir une ou deux récréations

3- Raccourcir la récréation et faire un travail supplémentaire ou copier plusieurs fois la règle qui n'a pas été respectée "pour se la mettre dans la tête"

4- Faire un **Travail d'Intérêt Général** :

exemples : ramasser les papiers de la cour, balayer les classes, nettoyer les tables, laver les sols des communs et des toilettes, porter les plateaux de cantine, préparer les plateaux pour les élèves, aider les agents de service à nettoyer la cantine après le repas, ...

5- Convoquer les familles

Le règlement va être mis en page par Madame la Directrice et sera illustré par les délégués :

- Nous ne voulons pas être tapés : Mahera et Ruben
- Nous ne voulons être ni insultés, ni harcelés : Laurena et Ayoub
- Nous voulons être protégés : N'Jie et Sacha
- Nous avons le droit de nous amuser : corde à sauter, Simane et Nadir – marelle, Eryne et Gabriel – ballon, Emy et Dylan
- Nous voulons garder un environnement propre : Mariam et Chloé

Le prochain conseil de délégués fera une dernière lecture et validera le règlement.

Le courrier à Madame le Maire sera également validé. Pour ce faire, les délégués devront remettre à Madame la Directrice leur proposition avant le conseil des délégués pour en faire des photocopies destinées aux délégués lors du conseil.

Le prochain conseil des délégués aura lieu le mercredi 29 mars à 9h15, salle de Stéphanie.